

**stellis**  
module SOLAIRE

## Notice d'emploi

SVBCS14/210-1M • SVBCS22/210-4M



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 816 634 (2015/04) FR

**Chaudières au sol gaz à condensation avec ballon intégré**

La passion du service et du confort



**e.i.m. leblanc**

## Table des matières

---

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>Explication des symboles et mesures de sécurité</b> .....                        | <b>4</b>  |
| 1.1      | Explication des symboles .....  | 4         |
| 1.2      | Consignes générales de sécurité .....   | 5         |
| <b>2</b> | <b>Indications concernant l'appareil</b> .....                                      | <b>9</b>  |
| 2.1      | Utilisation conforme .....  | 9         |
| 2.2      | Déclaration CE de conformité .....  | 9         |
| 2.3      | Données de produits relatives à la consommation énergétique ....                    | 9         |
| <b>3</b> | <b>Préparer l'appareil pour le fonctionnement</b> .....                             | <b>10</b> |
| 3.1      | Aperçu des raccordements .....  | 10        |
| 3.2      | Ouvrir le robinet de gaz .....  | 12        |
| 3.3      | Ouvrir le robinet de départ de chauffage et le robinet de retour de chauffage ..... | 13        |
| 3.4      | Ouvrir la soupape d'eau froide .....  | 14        |
| 3.5      | Ouverture de la porte .....   | 15        |
| 3.6      | Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage .....                        | 16        |
| 3.7      | Rajouter de l'eau de chauffage .....  | 16        |
| 3.8      | Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage solaire .....       | 17        |
| 3.9      | Faire l'appoint de liquide caloporteur .....  | 17        |

---

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>4</b> | <b>Utilisation</b> .....                             | <b>18</b> |
| 4.1      | Vue d'ensemble des éléments de commande .....        | 20        |
| 4.2      | Allumer/éteindre l'appareil .....                    | 21        |
| 4.3      | Mise en marche du chauffage .....                    | 22        |
| 4.4      | Régler la régulation de chauffage (accessoire) ..... | 23        |
| 4.5      | Régler la température d'eau chaude sanitaire .....   | 24        |
| 4.6      | Régler le mode confort .....                         | 25        |
| 4.7      | Réglage du mode été .....                            | 26        |
| 4.8      | Régler la protection antigel .....                   | 27        |
| 4.9      | Enclencher le verrouillage des touches .....         | 28        |
| 4.10     | Messages indiqués sur l'afficheur .....              | 29        |

---

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>5</b> | <b>Effectuer une désinfection thermique</b> ..... | <b>30</b> |
|----------|---|-----------|

---

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>6</b> | <b>Consignes pour économiser l'énergie</b> ..... | <b>32</b> |
|----------|--|-----------|

---

|          |                                      |           |
|----------|--------------------------------------|-----------|
| <b>7</b> | <b>Elimination des défauts</b> ..... | <b>34</b> |
|----------|--------------------------------------|-----------|

---

|          |                          |           |
|----------|--------------------------|-----------|
| <b>8</b> | <b>Maintenance</b> ..... | <b>36</b> |
|----------|--------------------------|-----------|

---

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>9</b> | <b>Protection de l'environnement/Recyclage</b> ..... | <b>36</b> |
|----------|--|-----------|

---

|           |                                      |           |
|-----------|--------------------------------------|-----------|
| <b>10</b> | <b>Résumé du mode d'emploi</b> ..... | <b>37</b> |
|-----------|--------------------------------------|-----------|

---

|  |                    |           |
|--|--------------------|-----------|
|  | <b>Index</b> ..... | <b>38</b> |
|--|--------------------|-----------|

# 1 Explication des symboles et mesures de sécurité

## 1.1 Explication des symboles

### Avertissements



Les avertissements sont indiqués dans le texte par un triangle de signalisation.

En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- **DANGER** signale la survenue d'accidents mortels en cas de non respect.

### Informations importantes

---



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

### Autres symboles

| Symbole | Signification  |
|---------|--|
| ▶       | Etape à suivre                                       |
| →       | Renvois à un autre passage dans le document          |
| •       | Énumération/Enregistrement dans la liste             |
| –       | Énumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau) |

Tab. 1

### 1.2 Consignes générales de sécurité

#### Consignes destinées aux utilisateurs

Cette notice d'emploi s'adresse à l'utilisateur exploitant de l'installation de chauffage. Les consignes de toutes les notices doivent être respectées.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels ou accidents mortels.

- ▶ Lire les notices d'emploi (appareil, régulation, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

#### Utilisation conforme

Le produit doit être utilisé uniquement pour la production d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des systèmes à boucle d'eau chaude fermée destinés à un usage privatif.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

#### Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- ▶ Eviter la formation de flammes ou d'étincelles :
  - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
  - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
  - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé à l'extérieur du bâtiment !

### **Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion**

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.

### **Inspection et entretien**

L'insuffisance ou l'absence de nettoyage, d'inspection ou d'entretien peut provoquer des dégâts matériels et/ou dommages corporels, voire un danger de mort.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage une fois par an par un professionnel agréé et faire effectuer les travaux de maintenance et de nettoyage nécessaires.
- ▶ Faire nettoyer le générateur de chaleur au moins une fois tous les deux ans.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et de maintenance personnalisé avec un technicien agréé.

### **Transformation et réparations**

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité ! Installations de chauffage avec ballon d'eau chaude sanitaire : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

### Fonctionnement type cheminée ou V.M.C.

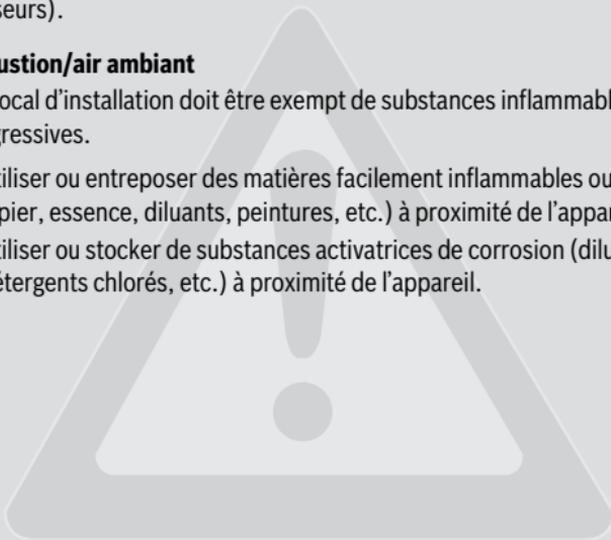
Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque l'appareil récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
  - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
  - en cas d'intégration a posteriori d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateurs d'évacuation, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

### Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.



## **Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires**

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance ».

« Si le cordon électrique d'alimentation de l'appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger ».

## **2 Indications concernant l'appareil**

### **2.1 Utilisation conforme**

Cet appareil ne doit être monté que sur des systèmes de production d'eau chaude sanitaire en circuit fermé selon la norme NF EN 12828.

► Le ballon ne doit être utilisé exclusivement pour l'échauffement d'eau sanitaire. Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages survenus pour cause d'utilisation non conforme qui ne correspondrait pas à l'usage prévu.

L'utilisation commerciale et industrielle de cet appareil pour la production de chaleur industrielle est absolument exclue.

### **2.2 Déclaration CE de conformité**

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes en vigueur ainsi qu'aux conditions complémentaires requises par le pays concerné. La conformité a été confirmée par le label CE.

Vous pouvez demander la déclaration de conformité du produit en contactant l'adresse figurant au verso de cette notice.

L'appareil est contrôlé conformément à la norme européenne EN 677.

### **2.3 Données de produits relatives à la consommation énergétique**

Les données de produits relatives à la consommation énergétique figurent dans la notice technique et d'installation destinée au professionnel.

### 3 Préparer l'appareil pour le fonctionnement

#### 3.1 Aperçu des raccordements

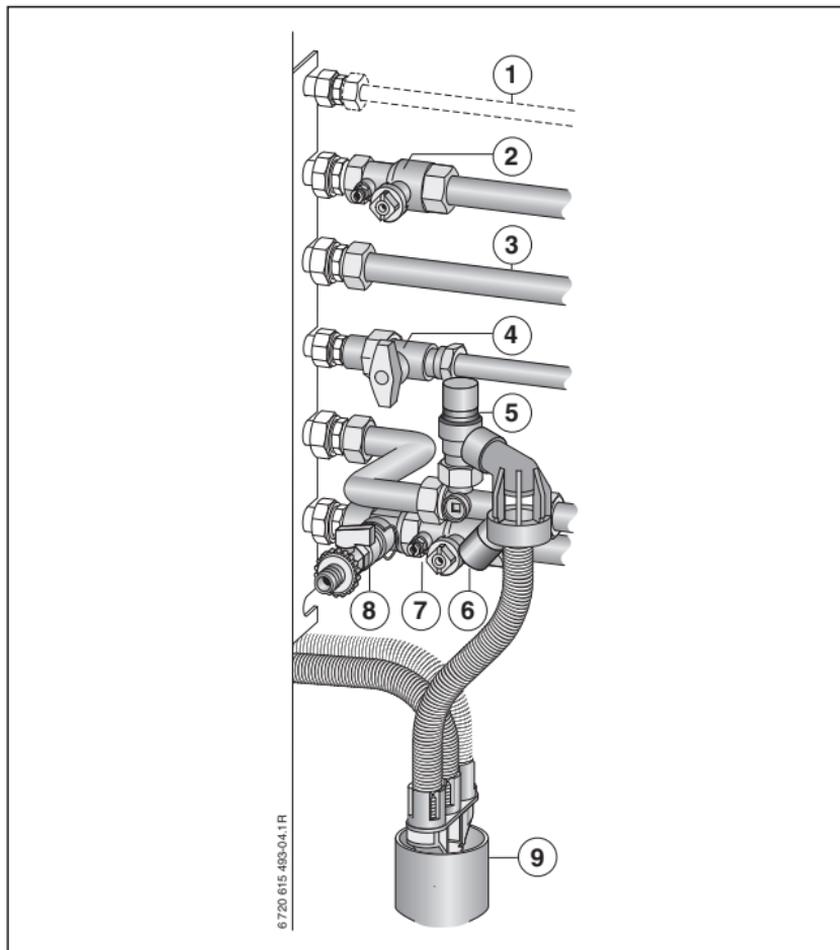


Fig. 1

- [1] Raccord de circulation
- [2] Robinet de départ de chauffage (accessoire)
- [3] Eau chaude sanitaire
- [4] Robinet de gaz (fermé, accessoire)
- [5] Groupe de sécurité (accessoire)
- [6] Soupape d'eau froide
- [7] Robinet de retour de chauffage (accessoire)
- [8] Robinet de vidange et de remplissage (accessoire)
- [9] Garniture d'écoulement (accessoire)

### 3.2 Ouvrir le robinet de gaz

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

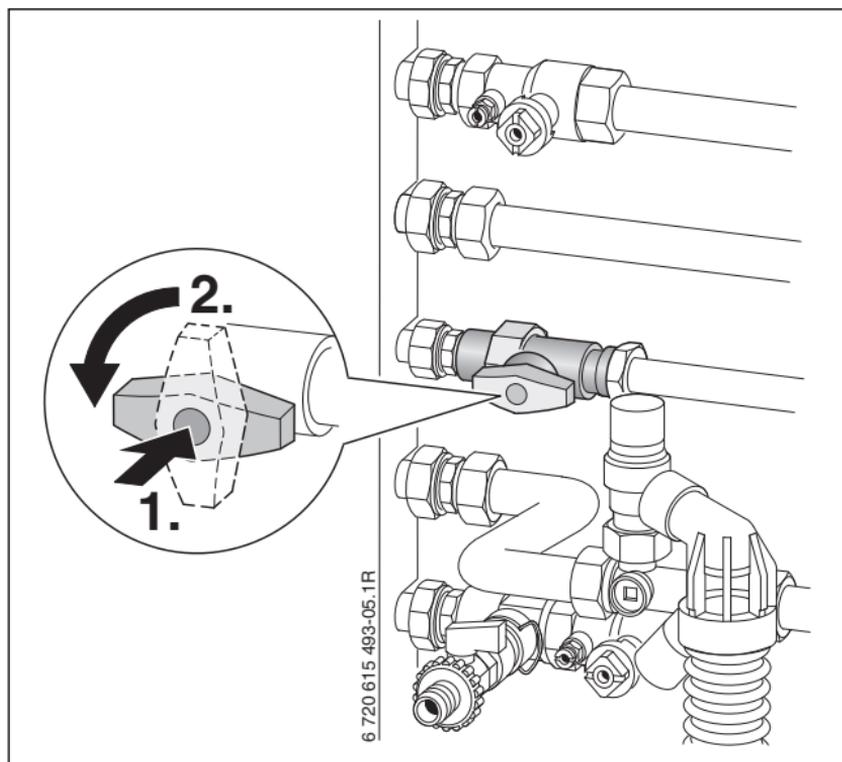


Fig. 2

### 3.3 Ouvrir le robinet de départ de chauffage et le robinet de retour de chauffage

- ▶ Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.  
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

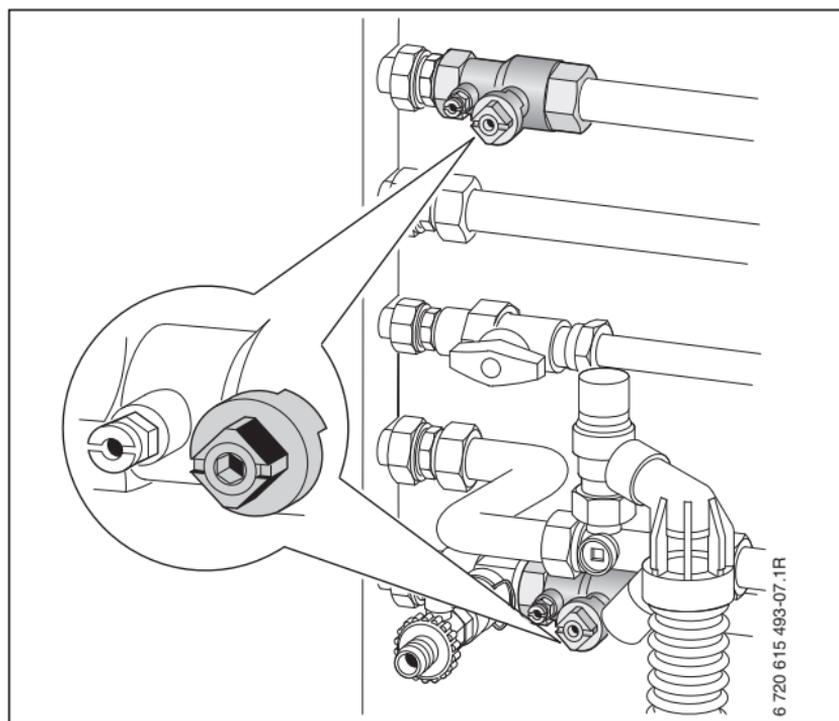


Fig. 3

### 3.4 Ouvrir la soupape d'eau froide

- ▶ Retirer le capuchon de protection et ouvrir la soupape.

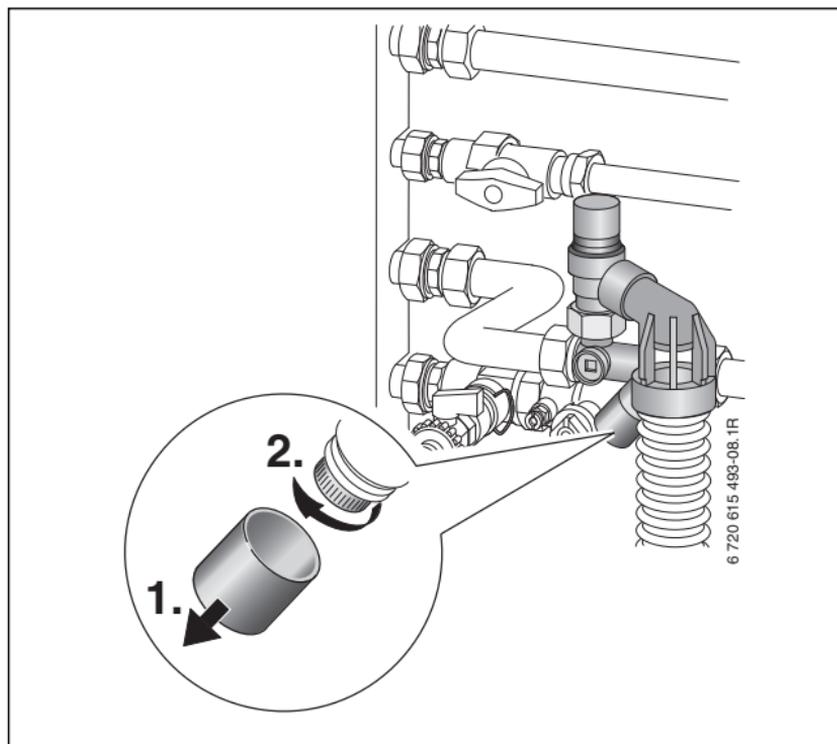


Fig. 4

### 3.5 Ouverture de la porte

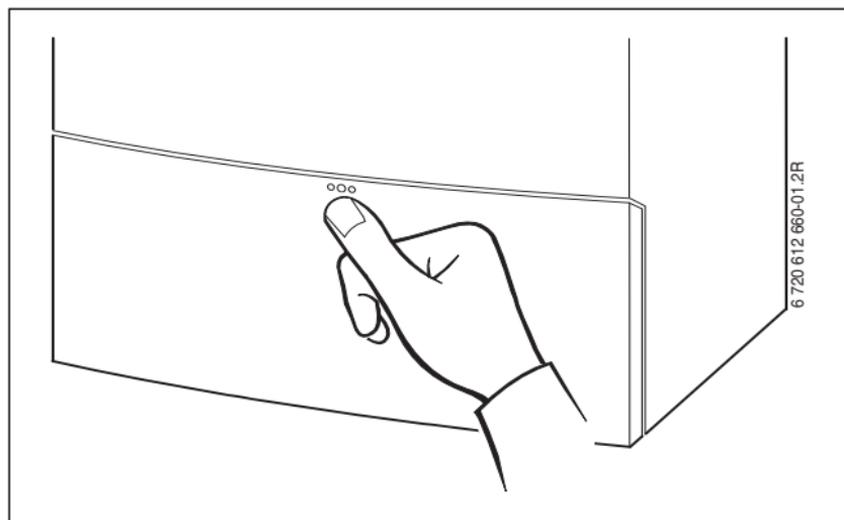


Fig. 5

### 3.6 Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bar. Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

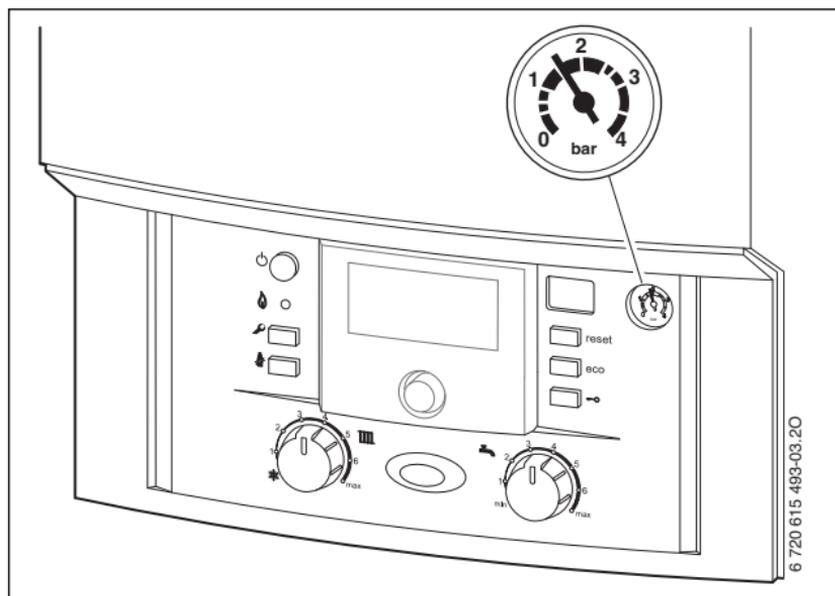


Fig. 6

### 3.7 Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demandez donc à votre chauffagiste de vous montrer la marche à suivre.



**AVIS :** L'appareil peut être endommagé.

- ▶ Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.

**La pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

### 3.8 Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage solaire

La pression de service s'élève à 2,5 bars en fonctionnement normal.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

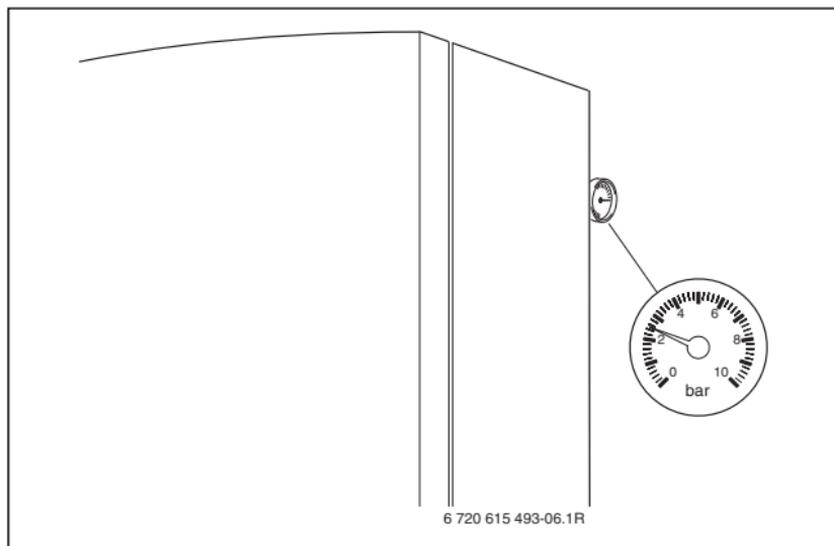


Fig. 7

### 3.9 Faire l'appoint de liquide caloporteur

L'appoint de liquide caloporteur ne doit être réalisée que par un spécialiste.

**La pression maximale** de 6 bars, pour la température la plus élevée de l'installation solaire, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

### 4 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière.

Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation.

Les possibilités suivantes de régulation de chauffage peuvent trouver leur utilité :

- régulateur en fonction des intempéries installé dans l'appareil, → figure 9, [13], page 20. Il en résulte une extension des éléments de commande de l'appareil.
- régulateur en fonction des conditions extérieures monté à l'extérieur
- Thermostat d'ambiance



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

---



Une notice d'utilisation courte est disponible à la page 37.  
Après la lecture de la notice d'utilisation, vous pouvez déployer la notice d'utilisation courte vers l'extérieur et la glisser dans le cache de l'appareil pour la conserver.

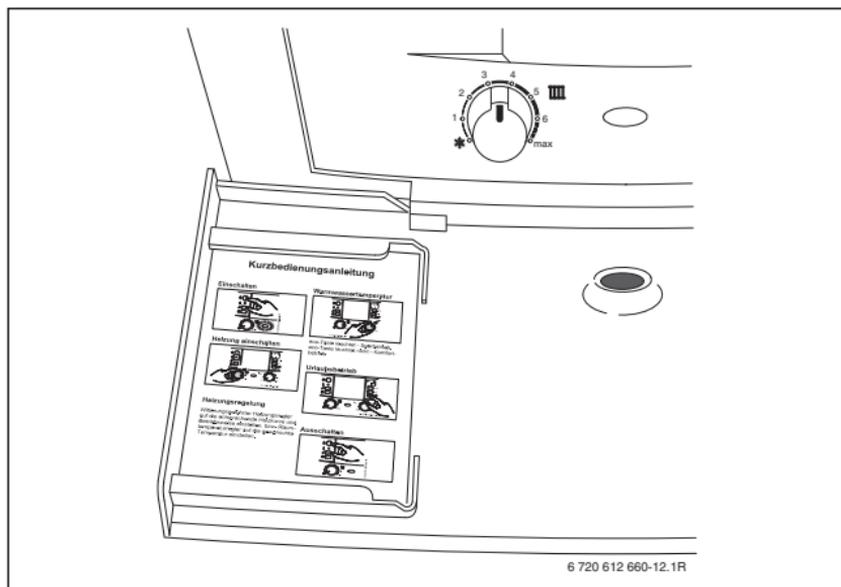


Fig. 8

## 4.1 Vue d'ensemble des éléments de commande

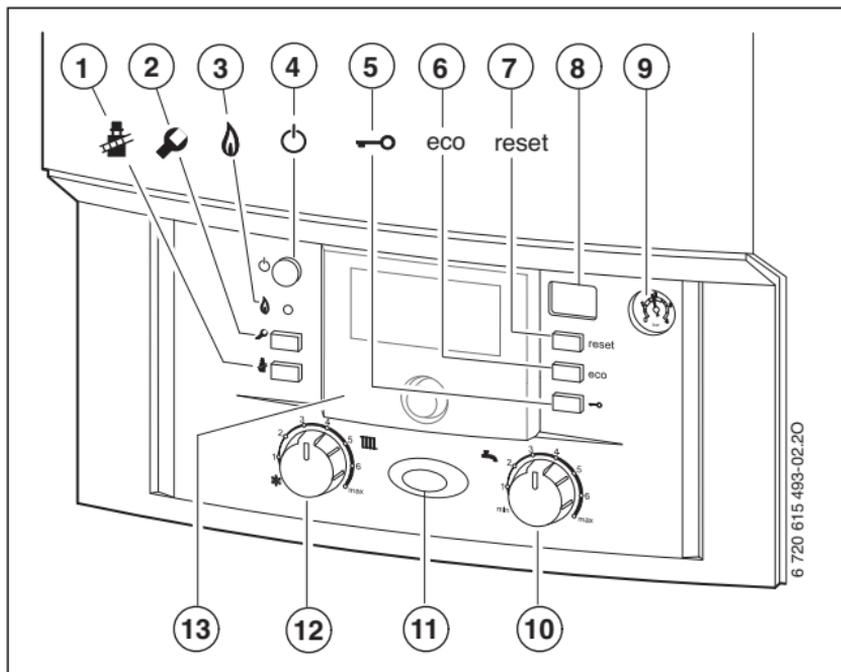


Fig. 9

- [1] Touche ramonage pour le professionnel (voir notice d'installation)
- [2] Touche de service pour le professionnel (voir notice d'installation)
- [3] Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- [4] Interrupteur principal
- [5] Verrouillage des touches
- [6] Touche eco
- [7] Touche Reset
- [8] Afficheur
- [9] Manomètre
- [10] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- [11] Témoign de fonctionnement
- [12] Sélecteur de température de départ chauffage
- [13] Logement pour une régulation à sonde extérieure ou une horloge (accessoires)

## 4.2 Allumer/éteindre l'appareil

### Allumer

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension. Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

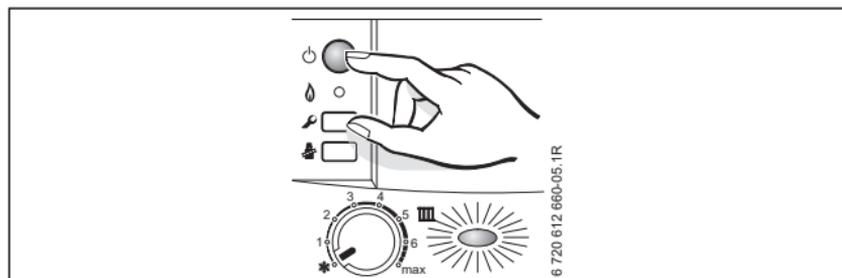


Fig. 10



Si l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ, l'appareil est maintenu à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.

### Arrêt

- ▶ Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension. Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection anti-gel (→ chapitre 4.8).



L'appareil est équipé d'une protection anti-blocage pour la pompe de chauffage et de charge ballon, qui empêche un blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Si les appareils sont éteints, la protection anti-blocage de la pompe n'est pas disponible.

### 4.3 Mise en marche du chauffage

La température de départ maximale peut être réglée entre 35 °C et env. 90 °C. La température de départ actuelle est affichée.



Pour les planchers chauffants, faire attention aux températures maximales de départ admissibles.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
  - Chauffage au sol : p. ex. position « 3 » (env. 50 °C)
  - Chauffage basse température : position « 6 » (env. 75 °C)
  - Installation de chauffage pour température de départ jusqu'à env. 90 °C : position « max »

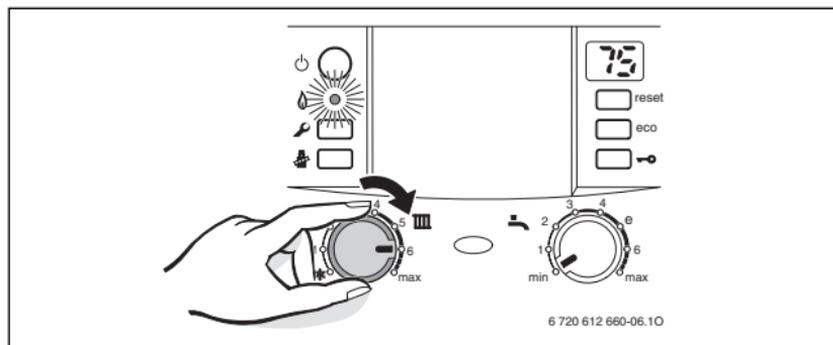


Fig. 11

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin **vert** est allumé.

| Position du sélecteur de température de départ chauffage  | Température de départ chauffage |
|--|---------------------------------|
| 1  | env. 35 °C                      |
| 2  | env. 43 °C                      |
| 3  | env. 50 °C                      |
| 4  | env. 60 °C                      |
| 5  | env. 67 °C                      |
| <b>6</b>   | <b>env. 75 °C</b>               |
| maxi   | env. 90 °C                      |

Tab. 2

#### 4.4 Régler la régulation de chauffage (accessoire)

- Régler le thermostat conformément aux spécifications figurant dans sa notice d'utilisation.

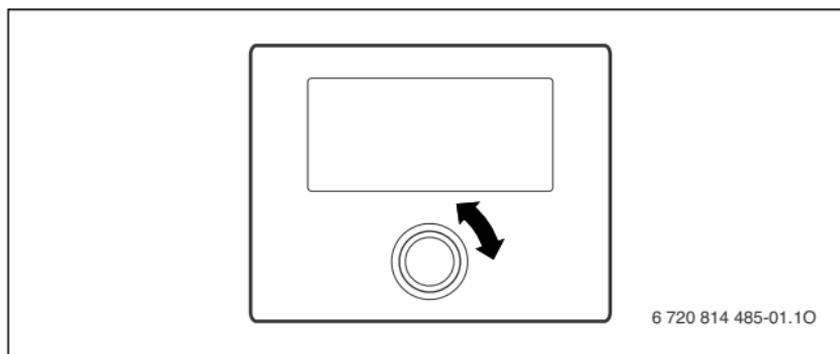


Fig. 12

### 4.5 Régler la température d'eau chaude sanitaire

Sélectionner toujours une température d'eau chaude sanitaire aussi faible que possible.

Un réglage faible au niveau du sélecteur  entraîne une économie d'énergie importante.

En outre, des températures d'eau chaude sanitaire élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (p. ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).



#### AVERTISSEMENT : risques de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60 °C.

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température réglée clignote sur l'afficheur pendant 30 secondes.

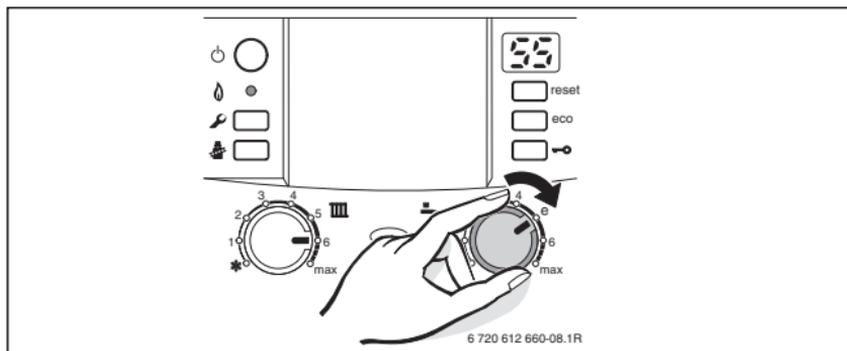


Fig. 13

| Position du sélecteur  | Température d'eau chaude sanitaire    |
|---|---------------------------------------|
| min   | env. 10 °C (protection contre le gel) |
| e   | env. 55 °C                            |
| maxi  | env. 70 °C                            |

Tab. 3

### **Eau avec une dureté totale supérieure à 27 °f (TH)**

Pour éviter un risque supérieur de panne liée au calcaire :

- ▶ Régler la température d'eau chaude sanitaire à moins de 55 °C.

## **4.6 Régler le mode confort**

Le réglage de base de l'appareil est le mode économique, la touche Éco est allumée. Une pression sur la touche Éco permet de sélectionner **le mode économique ou le mode confort**.

- **Mode économique**

En mode économique, seule la partie supérieure (non solaire) du ballon est rechargée lorsqu'une quantité importante d'eau chaude sanitaire a été prélevée. Une recharge moins fréquente du ballon une quantité d'eau plus faible à préparer permet de réaliser une économie d'énergie.

- **Mode confort**

En mode confort, toute la partie non solaire du ballon est maintenue à la température réglée de manière constante. Cela garantit un confort maximal en terme d'eau chaude sanitaire.

### 4.7 Réglage du mode été

Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active. L'alimentation électrique des régulation, thermostat et horloge de programmation n'est pas coupée.



**AVIS :** Risque de gel de l'installation de chauffage. En mode été, seule la protection antigel de l'appareil subsiste.

- ▶ En cas de risque de gel, veiller à protéger l'appareil contre le gel (→ page 27).

- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage  entièrement vers la gauche (position .

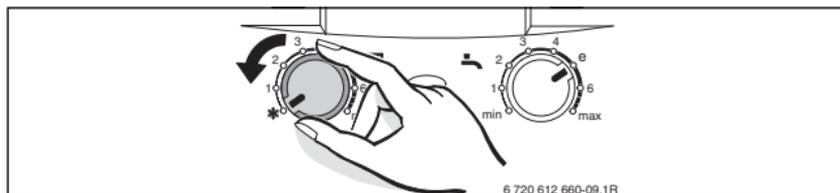


Fig. 14



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

## 4.8 Régler la protection antigel

### Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- ▶ Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur  au moins en position 1.

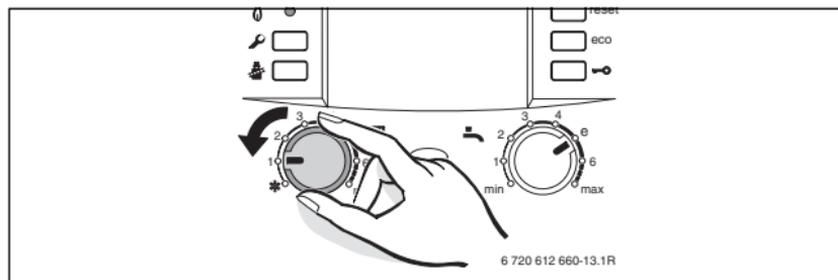


Fig. 15

-ou- Si vous souhaitez laisser l'appareil éteint :

- ▶ Faire mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage par le spécialiste lorsque l'appareil est à froid (voir notice d'installation) et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire.



D'autres remarques figurent dans la notice d'utilisation du thermostat.

### Protection antigel pour le ballon :

- ▶ Tourner le sélecteur  vers la gauche jusqu'à la butée.

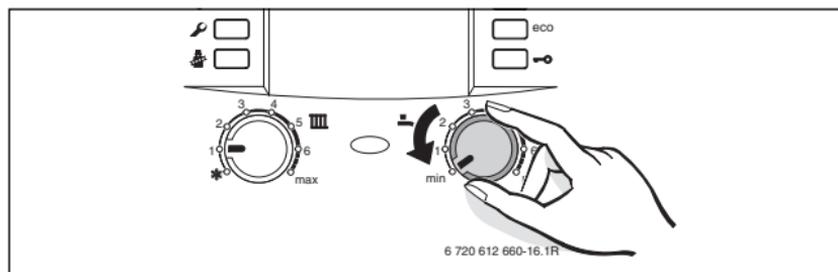


Fig. 16

### Protection antigel pour l'installation solaire :

Le liquide caloporteur de l'installation solaire dispose d'une protection antigel jusqu'à env.  $-30\text{ }^{\circ}\text{C}$ .

- Faire contrôler le liquide caloporteur une fois par an, → notice d'installation du capteur.

### 4.9 Enclencher le verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ chauffage  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur principal et la touche de ramonage.

Enclencher le verrouillage des touches :

- Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage. La touche est allumée.

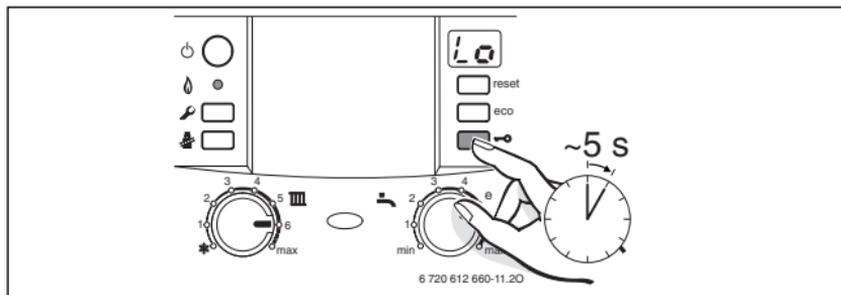


Fig. 17

Désactiver le verrouillage des touches :

- Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage. La touche s'éteint.

## 4.10 Messages indiqués sur l'afficheur

| Afficheur | Description  |
|-----------|--|
| 00        | Maintenance de l'appareil nécessaire   |
| 00        | Verrouillage des touches actif (→ chapitre 4.9).   |
| 00        | Le circulateur de chauffage est bloquée (→ chapitre 7).  |
| 00        | L'appareil est maintenu à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.   |
| 00        | Fonction de purge active (env. 4 minutes)  |
| 00        | Démarrage de la désinfection thermique (→ chapitre 5).   |
| 00        | Augmentation de la température du départ chauffage trop rapide (surveillance des gradients).<br>Le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes. |
| 00        | Fonction de séchage (séchage à sec). Si le séchage dalle est activé sur la régulation à sonde extérieure, voir notice d'utilisation de celle-ci.       |
| par ex.   | Code défaut (→ chapitre 7)   |
| 00        |  |

Tab. 4

### 5 Effectuer une désinfection thermique

Afin d'éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par exemple par les légionelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongée.



Sur certaines régulations de chauffage, la désinfection thermique peut être programmée à heures fixes (voir notice d'utilisation de la régulation de chauffage).

La désinfection thermique englobe l'ensemble du système d'eau chaude sanitaire, y compris les points de puisage. Pour les ballons solaires, la part solaire du ballon n'est pas prise en compte.



**AVERTISSEMENT : risques de brûlure !**

L'eau chaude peut causer des brûlures graves.

- ▶ Ne procéder à la désinfection thermique qu'en dehors des heures de service normales.
- ▶ Un fois la désinfection thermique terminée, le contenu de l'accumulateur d'eau chaude ne se refroidit que peu à peu par perte thermique jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'eau chaude réglée. C'est pourquoi la température de l'eau chaude peut, pour une courte durée, être supérieure à la température réglée.

- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Avertir les habitants du risque de brûlure.
- ▶ Mettre l'éventuelle pompe de circulation d'eau chaude sanitaire en fonctionnement permanent.

- ▶ Appuyer simultanément sur la touche Rameneur  et sur la touche Verrouillage  et les maintenir enfoncées jusqu'à ce que l'écran indique .

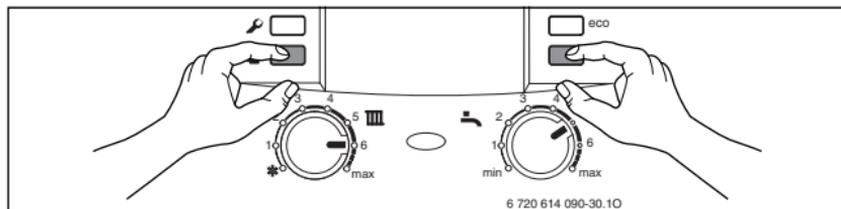


Fig. 18

- ▶ Attendre que la température maximale de l'eau chaude sanitaire soit atteinte.
- ▶ Ouvrir l'un après l'autre, du plus proche au plus lointain, les points de puisage d'eau chaude sanitaire de sorte que de l'eau à 70 °C ait coulé par chacun de ces points pendant plus de 3 minutes.
- ▶ Régler à nouveau la pompe de circulation en mode normal.

La désinfection thermique s'achève après 35 minutes durant lesquelles l'eau est maintenue à une température de 75 °C.



Si une interruption de la désinfection thermique est nécessaire :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 21).  
L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

### 6 Consignes pour économiser l'énergie

#### **Economiser le gaz**

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

#### **Entretien**

Afin de maintenir la consommation de gaz et donc les émissions de substances polluantes à un niveau bas pendant une période prolongée, nous recommandons de conclure un contrat de maintenance auprès d'un spécialiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins.

#### **Régulation du chauffage**

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation à sonde extérieure.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

#### **Robinets thermostatiques**

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

#### **Chauffage par le sol**

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

### **Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).**

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

### **Eau chaude sanitaire**

Sélectionner toujours une température d'eau chaude sanitaire aussi faible que possible.

Un réglage faible au niveau du sélecteur de température eau chaude sanitaire entraîne une économie d'énergie importante.

En outre, des températures d'eau chaude sanitaire élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (p. ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

### **Bouclage sanitaire**

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

### 7 Elimination des défauts

Le tableau Heatronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.



Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur n'importe quelle touche.

---

L'écran indique un code défaut (par ex. ) et la touche reset peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique . L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer (→ page 21). L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un technicien agréé ou le service après-vente et indiquer le code défaut et les caractéristiques de l'appareil.



Vous trouverez un aperçu des messages pouvant apparaître sur l'afficheur en page 29.

### Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le cache.

Stellis Module (par ex. SVBCS22/210-4M)

.....

Numéro de série:

.....

Date de la mise en service:

.....

Installateur:

.....

# 8 Maintenance

## Inspection et entretien

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Par conséquent, il est nécessaire de conclure un contrat d'entretien et d'inspection avec un professionnel incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé. Cela garantit un rendement important pour une combustion respectueuse de l'environnement.

## Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

---

# 9 Protection de l'environnement/Recyclage

La protection de l'environnement est un principe fondamental du groupe Bosch. Pour nous, la qualité de nos produits, la rentabilité et la protection de l'environnement constituent des objectifs aussi importants l'un que l'autre. Les lois et les règlements concernant la protection de l'environnement sont strictement observés. Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

## Emballage

En ce qui concerne l'emballage, nous participons aux systèmes de recyclage des différents pays, qui garantissent un recyclage optimal.

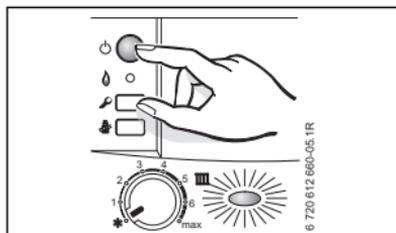
Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

## Appareils anciens

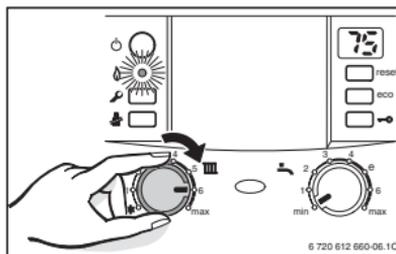
Les appareils anciens contiennent des matériaux qui devraient être recyclés. Les groupes de composants peuvent facilement être séparés et les matières plastiques sont indiquées. Les différents groupes de composants peuvent donc être triés et suivre la voie de recyclage ou d'élimination appropriée.

## 10 Résumé du mode d'emploi

### Allumer/éteindre l'appareil



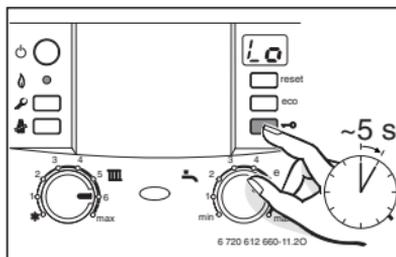
### Mise en marche du chauffage



### Régler la régulation de chauffage (accessoire)

Voir la notice d'utilisation du thermostat.

### Enclencher le verrouillage des touches



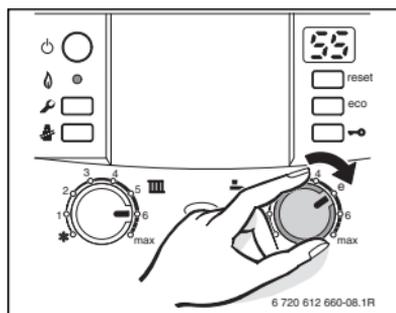
### Régler la température d'eau chaude sanitaire



#### AVERTISSEMENT :

Risques de brûlures !

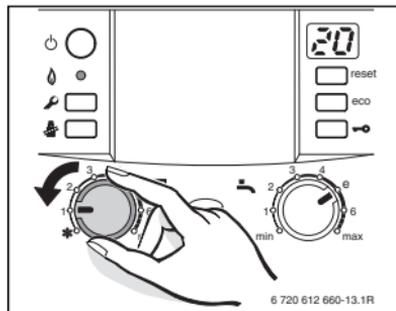
► Tourner le sélecteur au maximum sur « e ».



Mode confort : touche **eco** éteinte.

Mode économique : touche **eco** allumée.

### Régler la protection antigel



## Index

|  |        |
|--|--------|
| <b>A</b>   |        |
| Allumer l'appareil .....   | 21     |
| Appareils anciens .....  | 36     |
| Appareils usagés .....   | 36     |
| Arrêt de l'appareil.....   | 21     |
| <b>C</b>   |        |
| Chauffage  |        |
| – Mise en marche .....   | 22, 37 |
| Consignes de sécurité .....                                      | 4      |
| Consommation d'énergie.....                                      | 9      |
| <b>D</b>   |        |
| Déclaration CE de conformité.....                                | 9      |
| Défauts .....  | 34     |
| Désinfection thermique.....                                      | 30     |
| Données de produits relatives à la consommation énergétique..... | 9      |
| <b>E</b>   |        |
| Emballage .....  | 36     |
| Environnement .....  | 36     |
| Eteindre l'appareil .....  | 21     |
| Explication des symboles .....                                   | 4      |
| <b>I</b>   |        |
| Indications concernant l'appareil .....                          | 9      |
| – Utilisation conforme .....                                     | 9      |
| Indications concernant l'appareil                                |        |
| – Déclaration CE de conformité .....                             | 9      |

**M**

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Message de défaut .....          | 34     |
| Mise en marche                   |        |
| – Allumer l'appareil .....       | 21     |
| – Eteindre l'appareil .....      | 21     |
| Mise en marche du chauffage..... | 22, 37 |
| Mise en service.....             | 10     |
| Mode été .....                   | 26     |

**P**

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Protection antigel ..... | 27, 37 |
|--------------------------|--------|

**R**

|  |        |
|--|--------|
| Recyclage .....                                      | 36     |
| Réglementation relative à l'économie d'énergie ..... | 23, 37 |
| Régler la température d'eau chaude sanitaire .....   | 24, 37 |
| Régulation de chauffage .....                        | 23, 37 |

**T**

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Température d'eau chaude sanitaire |        |
| – Régulation.....                  | 24, 37 |

**U**

|   |   |
|---|---|
| Utilisation conforme .....                | 9 |
| Utilisation conforme à l'usage prévu..... | 5 |

**e.l.m. leblanc - siège social et usine :**  
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

**Fax 01 43 11 73 50**

Une équipe de spécialistes à votre service :  
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h,  
le samedi de 8 h à 18 h.

[www.elmleblanc.fr](http://www.elmleblanc.fr)

## Informations Consommateurs

- 1 Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
  - la notice d'emploi,
  - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- 2 Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- 3 Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.  
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

